



## **SAINTE-EULALIE DE CERNON**

Procès-verbal du conseil municipal

Mercredi 28 mai 2025

**Présents** : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, CROLY-LABOURDETTE Hélène, FORESTIER Yoann, FROMOND Marianne, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian, VIALA Philippe.

**Absents** : TULSA Yoann ayant donné procuration à CRISTOL Bastien, VINAS Marie-Laure.

**Secrétaire** : FROMOND Marianne.

**La séance est ouverte à 18H30.**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 9 avril 2025

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 avril 2025.

2. Promesse d'acquisition des parcelles ZD74 et ZD75 du GFA du Cernon et promesse de bail emphytéotique avec la SCIC SA Sud Energia

Le Conseil Municipal approuve la promesse d'acquisition des parcelles ainsi que la promesse de bail emphytéotique avec la SCIC SA Sud Energia en vue du projet Tournesol (installation de panneaux photovoltaïques aux anciennes poubelles).

Florian Glandières et Yoann Forestier ne prennent pas part au vote.

### 3. Subventions de fonctionnement attribuées aux associations

Association concernée	Montant de la subvention
ADMR Larzac et Sorgues	300 €
APAHL	150 €
APE Jules Verne	340 € (calculé au prorata du nombre d'enfant de la commune, scolarisé dans l'école, soit 20€ x 17 enfants)
CASE	700 €
DIANE SAINTE-EULALIENNE	300 €
FOYER RURAL	700 €
LA RUEE VERS L'ART	1 000 €
LES FADARELLES	150 €
TELETHON	100 €
UNION SPORTIVE LARZAC ET VALLEES	1 000 €
Le VOLANT SAINT-EULALIEN	100 €

#### 1. Réévaluation du taux de redevance de prélèvement sur la ressource en eau

Le Conseil Municipal approuve la réévaluation, demandée par l'Agence de l'eau Adour Garonne, du taux de la redevance de prélèvement sur la ressource en eau, qui passe de 0.044€/m<sup>3</sup> à 0.053€/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

#### 2. Programme d'actions Office National des Forêts pour 2025

Le Conseil Municipal approuve le programme d'actions de l'ONF pour les années 2025, 2026 et 2027 pour un budget total de 13 880,00€ HT.

3. Décision modificative budget eau : augmentation des chapitres 67, 011 et 014

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative du budget eau comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6061 : Fourn. non stockables (eau, én..		25 000.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>25 000.00 €</b>
D 701249 : Rev agence eau - redev pollu dom		5 000.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>5 000.00 €</b>
D 6588 : Autres charges diverses de gestion courante	30 120.00 €	
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>	<b>30 120.00 €</b>	
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)		120.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>120.00 €</b>

4. Mission de maîtrise d'œuvre d'Aveyron Ingénierie pour les travaux de réfection de la voirie

Le Conseil municipal approuve la mission de maîtrise d'œuvre confiée à Aveyron Ingénierie pour les travaux de réfection de la voirie communale.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.**